

# **Tour de la Province du Luxembourg**

**2,3,4 et 5 juillet 2008**

## **RÈGLEMENT PARTICULIER**

### **ARTICLE 1. ORGANISATION**

L'épreuve **Tour de la Province du Luxembourg** est organisée par *Denkdenk events, Berkenkant 12, 2870 Puurs – Tel : 00 32 475 49 13 04 – e-mail [dirk@denkdenk.be](mailto:dirk@denkdenk.be) en coopération avec CC Libramont - Chévigny* sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Royale Ligue Vélocipédique Belge. Elle se dispute du 2 Juillet 2008 au 5 juillet 2008. Comme directeur de course, fonctionnera Mr. Raf Ivens, Gasthuisdreef 16, 2870 Puurs – Tel : 00 32 475 96 57 90 – e-mail : [raphael.ivenens@fkilogistex.com](mailto:raphael.ivenens@fkilogistex.com)

### **ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE**

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories *Hommes Elite et Espoirs*. Elle est inscrite au calendrier RLVB-FCWB.

L'épreuve est classée en classe 2.12.

### **ARTICLE 3. PARTICIPATION**

Conformément au règlement , l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes: Equipes Club Etrangères et Belges, Equipes Continentales Belges, Equipes Régionales étrangères et Belges et Equipes Mixtes étrangères et Belges.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

### **ARTICLE 4. PERMANENCE**

La permanence de départ se tient, le 2 *Juillet* au cafétaria du terrain de football de RFC BOMAL, Rue des Ardennes, 61 – 6941 Bomal sur Ourthe (086/212799)

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h00 à 11h15 le 2 *juillet* 2008.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h30 et aura lieu au cafétaria du terrain de football de RFC BOMAL, Rue des Ardennes, 61 – 6941 Bomal sur Ourthe.

#### **ARTICLE 5. RADIO-TOUR**

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164.510 Mhz

#### **ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE**

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Mavic  
Le service est assuré au moyen de 3 voitures neutres.

#### **ARTICLE 7. ARRIVEE AU SOMMET**

Les articles 2.6.027 et 2.6.028 ne sont pas applicables en cas d'arrivée en sommet.

Les étapes avec les arrivées aux sommets pour l'application de l'article 2.6.029 sont les suivantes: 2<sup>ème</sup> Etape à Chiny et 3<sup>ème</sup> Etape à Bertogne. Toute discussion concernant les qualifications « arrivée en sommet » et « avant l'ascension » est tranchée par le collège des commissaires.

#### **ARTICLE 8. DELAIS D'ARRIVEE**

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit:

1 <sup>ère</sup> Etape :	10 %
2 <sup>ème</sup> Etape :	10 %
3 <sup>ème</sup> Etape :	10 %
4 <sup>ème</sup> Etape :	10 %

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

#### **ARTICLE 9. CLASSEMENTS**

Les classements suivants sont établis:

##### **- Classement individuel au temps.**

*Le leader du classement porte un maillot jaune.*

*En cas d'égalité de temps au classement général individuel, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.*

*Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve.*

**- Classement de la montagne.**

Le leader du classement porte un maillot rouge.

Un classement de la Montagne est disputé sur l'ensemble des .. côtes retenues pour ce classement. Il sera distribué 10, 8, 6, 4, 2 et 1 points à chaque côte de 1<sup>ère</sup> catégorie, 6, 4, 2 et 1 points à chaque côte de 2<sup>ème</sup> catégorie et 4, 2 et 1 points à chaque côte de 3<sup>ème</sup> catégorie..

En cas d'ex aequo au classement de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie la plus élevée
2. Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite.
3. Classement général individuel au temps.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve.

**- Sprints « RODANIA ».**

A chaque étape il sera disputée un sprint « RODANIA » ou le vainqueur obtient une montre.

**- Classement des jeunes.**

Le leader du classement porte un maillot blanc.

Un classement des jeunes est disputé par les coureurs catégorie 'Espoirs' (= nées 1986, 1987, 1988, 1989).

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve.

**- Classement des Coureurs Luxembourgeois.**

Le leader du classement porte un maillot vert.

Un classement des Coureurs Luxembourgeois est disputé par les coureurs domiciliés à la Province du Luxembourg ou affiliés à un club Luxembourgeois.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve.

**- Classement par équipes.**

Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex aequo, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour.
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour.
3. etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

### **- Ordre de priorité des maillots.**

- Classement individuel au temps (maillot jaune).
- Classement de la montagne (maillot rouge).
- Classement des jeunes (maillot blanc).
- Classement meilleur Luxembourgeois (maillot vert)

### **ARTICLE 10. PRIX**

Les prix suivants sont attribués:

PL.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	tot
1 <sup>ère</sup> Etape	223	146	97	82	58	49	39	39	29	29	29	29	29	29	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	1150
2 <sup>ème</sup> Etape	223	146	97	82	58	49	39	39	29	29	29	29	29	29	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	1150
3 <sup>ème</sup> Etape	223	146	97	82	58	49	39	39	29	29	29	29	29	29	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	1150
4 <sup>ème</sup> Etape	223	146	97	82	58	49	39	39	29	29	29	29	29	29	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	1150
Classement Individuel au Temps	223	146	97	82	58	49	39	39	29	29	29	29	29	29	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	1150
Classement par équipes	146	126	107	87	68	58	49	39	29	19	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15						900
Classement de la Montagne	146	126	107	87	68	58	49	39	29	19																750
Classement des jeunes	120	90	70	60	40	30	30	20	20	20																500
Classement des Coureurs Luxembourgeois	150	100	50																							300
																										8200

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **€ 8.200**

### **ARTICLE 11. ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de la RLVB et de la communauté francophone s'applique intégralement à la présente épreuve.

### **ARTICLE 12. PROTOCOLE**

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole:

- Les 3 premiers de l'étape
- Les leaders des classements annexes suivants: *Classement individuel au temps, classement de la montagne, classement du meilleur jeune, classement des coureurs Luxembourgeois.*

Ils se présenteront dans un délai de maximum de **5** minutes après leur arrivée.

**ARTICLE 13. PENALITES**

Le barème de pénalités de l'UCI, de la RLVB et FCWB est le seul applicable.